

DR IDRISSE BALDE, SECRETAIRE
EXECUTIF DE LA CONAREL

«Momar Ndao réclame par des détours non maîtrisés, son salaire, des bureaux et un personnel auxquels il n'a pas forcément droit...»

A la Commission nationale de régulation du loyer des locaux à usage d'habitation (Conarel), on ne parle pas le même langage. Après la sortie de son Président, Momar Ndao, pour réclamer 8 mois de salaire, un bureau, un personnel, entre autres, son Secrétaire général, Dr Idrissa Baldé, a cru bon de rétablir la vérité.

Vous êtes le Secrétaire exécutif de la Conarel, votre Président a relevé beaucoup de griefs au sein de votre structure, qu'en est-il exactement ?

Je tiens à apporter les précisions pour informer juste et pour rendre compte des efforts déployés par le ministère du Commerce, de la consommation et des petites et moyennes entreprises (Mccpme) pour mettre en œuvre la politique de régulation du loyer au Sénégal. Momar Ndao n'est pas Président de la Conarel, il est le Président du Conseil d'orientation, organe délibérant. Il fait une usurpation de fonction qui crée une confusion dans la perception de la Conarel. M. Ndao n'est ni de près, ni de loin impliqué dans le traitement des réclamations. Il n'a jamais participé ni à des séances d'audition de parties en conflit, ni aux séminaires de traitement des données. Les données traitées par la Conarel sont issues du numéro vert, pas de son téléphone. La Conarel, structure de conciliation, n'a jamais encore saisi un juge du loyer pour régler un conflit locatif.

Qu'en est-il de l'absence de budget ?

Même sans budget, la Conarel a fonctionné. La Conarel, comme toutes les structures nouvelles, n'est pas née avec son budget. Le Mccpme a toujours répondu favorablement pour l'exécution des dépenses prioritaires (Installation



bureau pour le siège et les organes de la Conarel est dressée et une note de service portant affectation de personnel d'appui dans les régions et départements.

Vous disposez alors d'un personnel ?

Avant même le recrutement aux normes du Code du travail, la Conarel a obtenu son personnel. En plus du personnel prévu dans le décret de création de la Conarel, la Conarel est dotée en personnel par le Mccpme (volontaires de la consommation) pour servir de personnel d'appui dans les régions et départements. Le Secrétaire exécutif a maintenu au siège certains volontaires (un ingénieur en informatique, un ingénieur en statistiques appliquées, des juristes et deux licenciées en GRH comme assistantes). Ce personnel répond à la mission de coordination des activités des commissions régionales et départementales. La Conarel a son siège, affecté par la Direction du Patrimoine Bâti se situe à l'Immeuble Serigne Saliou Mbacké, situé à l'avenue Bourguiba à Dakar. Seul le Président du Conseil n'y est pas logé.

par le ministère du Commerce, de la consommation et des petites et moyennes entreprises (Mccpme) pour mettre en œuvre la politique de régulation du loyer au Sénégal. Momar Ndao n'est pas Président de la Conarel, il est le Président du Conseil d'orientation, organe délibérant. Il fait une usurpation de fonction qui crée une confusion dans la perception de la Conarel. M. Ndao n'est ni de près, ni de loin impliqué dans le traitement des réclamations. Il n'a jamais participé ni à des séances d'audition de parties en conflit, ni aux séminaires de traitement des données. Les données traitées par la Conarel sont issues du numéro vert, pas de son téléphone. La Conarel, structure de conciliation, n'a jamais encore saisi un juge du loyer pour régler un conflit locatif.

Qu'en est-il de l'absence de budget ?

Même sans budget, la Conarel a fonctionné. La Conarel, comme toutes les structures nouvelles, n'est pas née avec son budget. Le Mccpme a toujours répondu favorablement pour l'exécution des dépenses prioritaires (Installation des commissions régionales et départementales à Dakar et dans les régions, appui en carburants, appuis financiers, mise à disposition d'un véhicule de service, réhabilitation et équipement de locaux au service régional du commerce, équipement du siège et fournitures de bureau au siège de la Conarel). Le Ministère du Budget a autorisé l'utilisation d'un montant d'un fonds domicilié au Mccpme à hauteur de trois cent (300) millions FCfa pour le fonctionnement de la Conarel. L'utilisation de cette somme devrait permettre de réunir les conditions de fonctionnement des structures de la Conarel (siège, régions et départements). Dans le déploiement de la Conarel, une lettre-circulaire est envoyée aux Gouverneurs, relative aux informations et aux dispositions à prendre pour lancer le fonctionnement des commissions régionales ; une expression de besoins en mobilier et matériel de

bureau pour le siège et les organes de la Conarel est dressée et une note de service portant affectation de personnel d'appui dans les régions et départements.

Vous disposez alors d'un personnel ?

Avant même le recrutement aux normes du Code du travail, la Conarel a obtenu son personnel. En plus du personnel prévu dans le décret de création de la Conarel, la Conarel est dotée en personnel par le Mccpme (volontaires de la consommation) pour servir de personnel d'appui dans les régions et départements. Le Secrétaire exécutif a maintenu au siège certains volontaires (un ingénieur en informatique, un ingénieur en statistiques appliquées, des juristes et deux licenciées en GRH comme assistantes). Ce personnel répond à la mission de coordination des activités des commissions régionales et départementales. La Conarel a son siège, affecté par la Direction du Patrimoine Bâti se situe à l'immeuble Serigne Saliou Mbacké, situé à l'avenue Bourguiba à Dakar. Seul le Président du Conseil n'y est pas logé.

Momar Ndao a aussi évoqué des arriérés de salaire, qu'est-ce qui justifie ce retard ?

En définitive, Monsieur Momar Ndao réclame par des détours non maîtrisés, son salaire, des bureaux et un personnel auxquels il n'a pas forcément droit dans le cadre de sa fonction. Pour le salaire, les décrets sont dans le circuit de validation après le processus d'élaboration et de partage des textes de la Conarel (organigramme, budget, etc). Pour les bureaux et le personnel, M. Ndao veut amener le Secrétaire exécutif à prendre en charge une location et l'équipement d'appartement à hauteur de cinq cent (500) mille FCFA par mois alors que ses fonctions ne nécessitent pas une présence prolongée au siège de la Conarel. Idem pour le personnel.

CODOU BADIANE